

FRANÇOIS DELABORDE

(1854-1927)

« Il ne faut juger de notre heur qu'après la mort. » Si jamais cette maxime a trouvé son application, c'est, hélas ! en la vie de notre éminent et regretté confrère le comte Henri-François Delaborde. La vie s'était ouverte pour lui sous les plus heureux auspices, et elle s'était développée le plus brillamment dans toutes les conditions de bonheur que l'on peut rêver, quand elle a fini au milieu des tourments moraux les plus pénibles qui puissent broyer l'âme humaine. Père de trois fils dont il avait formé le cœur et l'intelligence, il comptait leur léguer un héritage tout d'honneur. La guerre éclate en 1914 ; les deux aînés, officiers de chasseurs alpins, l'un dans la réserve, l'autre dans l'armée active, partent et tombent au champ d'honneur ; le troisième, à qui son âge aurait permis de rester au foyer, devance l'appel ; il n'oublie pas qu'il est le petit-fils d'un général ; il est impatient, dit-il, de venger la mort de ses frères ; il tombe à son tour. Son père écrit à l'un de ses amis : « Je n'ai plus de fils. Vive la France ! » Il reste debout, puisant dans sa foi chrétienne et dans l'amour de la patrie la force d'âme nécessaire pour accomplir son devoir civil, souffrant en silence, sans laisser rien paraître du déchirement de son être, car il sait que l'heure n'est pas aux défaillances. Il trouve en M^{me} Delaborde, compagne digne de lui, une de ces admirables Françaises comme il y en eut tant, qui sait enfermer en soi sa douleur et consentir vaillamment, sans plainte, le sacrifice de ses enfants au salut du pays. Quelques années après, sa cousine germaine, M^{me} de Geymüller, meurt ; quoique fatigué, Delaborde part pour Lausanne afin de lui rendre les derniers devoirs ; il prend froid ; une congestion pulmonaire se déclare ; il voit approcher la mort, mais avec résignation, sans crainte, en chrétien, et il rend l'âme au milieu de ceux qu'il aimait, mais loin de son foyer et à l'étranger. C'était le 31 octobre 1927.

Henri-François Delaborde naquit à Versailles le 1^{er} juillet 1854. Sa famille appartenait à cette glorieuse noblesse d'Empire dont l'origine a répété celle de la vieille noblesse du haut moyen âge, acquise les armes à la main au service et pour la défense du pays. Son grand-père, dont il portait les prénoms et qui, élevé à vingt-neuf ans au grade de général de division pour ses succès au siège de Toulon, et dont les actes



de courage se multiplièrent en même temps que ses qualités de technicien et de stratège lui faisaient gagner les batailles, fut fait comte en 1808, à la suite de ses brillantes campagnes de Portugal et d'Espagne, de ses victoires sur les Anglais. Obligé par l'état de sa santé de prendre quelque repos, il reçut le commandement de la 13^e division militaire à Rennes. C'est là que lui naquit le 2 mai 1811 un second fils, Henri, le père de notre confrère. Il avait eu en 1806 un premier fils, Louis-Jules, plus tard avocat à la Cour de cassation, puis conseiller à la Cour d'appel de Paris, auteur de remarquables ouvrages juridiques. Mais le nom que le premier comte Delaborde avait illustré dans les armes, son fils cadet l'illustra dans les arts et les lettres. Élève de Delaroche, après avoir peint des tableaux qui lui avaient valu des médailles aux Salons et dont quelques-uns figurent dans nos musées, une maladie douloureuse l'obligea à renoncer à la pratique de l'art auquel il s'était donné dès sa jeunesse et malgré un peu de résistance de la part de son père. Heureusement, il avait fait de solides études classiques, grâce à quoi, ne pouvant plus produire lui-même d'œuvres artistiques, il prit la plume pour faire connaître celles des autres : il se tourna vers la critique et l'histoire de l'art. Nommé en 1855 conservateur-adjoint du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque impériale, puis conservateur en 1858, il fut élu le 11 janvier 1868 membre libre de l'Académie des Beaux-Arts, dont il devint secrétaire perpétuel en 1874 ; le 5 février 1898, sentant que le temps approchait où ses forces ne lui permettraient plus d'exercer complètement ses fonctions, il donna sa démission de secrétaire perpétuel.

Si, avant de retracer la carrière de notre confrère, j'ai évoqué le souvenir de son grand-père et de son père, c'est pour la même raison que Gustave Larroumet, dans l'admirable notice qu'il a écrite sur la vie et les travaux du comte Henri Delaborde, a donné une large place au général. « L'admiration et l'affection » que Henri-François portait à son père et à son aïeul « sont entrées pour ainsi dire dans la trempe de son caractère ; elles lui ont proposé dès l'enfance l'idéal de vertu que lui-même a réalisé ». C'est d'eux qu'il tenait « le sentiment du devoir, la force de volonté, l'énergie physique et morale que nous avons admirés » en lui « jusqu'au bout ». Fortement attaché aux traditions de famille, il a voulu les conserver. Son port un peu altier, et d'ailleurs si élégant, n'était que le reflet de sa haute tenue morale.

Après de bonnes études au lycée Bonaparte, il entra à l'École des chartes en novembre 1873, et en sortit archiviste-paléographe le 15 janvier 1877. Sa thèse, entreprise sur le conseil de Natalis de Wailly, était intitulée *Les sires de Joinville de la maison de Joinville* ; elle fut l'embryon d'un livre qu'il publia en 1894 : *Jean de Joinville et les seigneurs de Joinville, suivi d'un Catalogue de leurs actes*, dont la biographie du sénéchal de Champagne forme le centre ; livre remarquable

par la solidité de l'information, la rigueur de la méthode, l'exposition claire et élégante, et qui lui valut la première médaille des Antiquités de la France à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Ce n'était pas son début dans les concours académiques, puisque, en 1888, l'Académie française lui avait décerné le second prix Gobert pour un ouvrage qu'il avait élaboré pendant son séjour en Italie. Au sortir de l'École des chartes, il avait été nommé membre de l'École française de Rome par arrêté du 5 septembre 1877.

En ce temps-là, si Rome, dont les jeunes gens, heureusement nourris de la lecture des auteurs latins, avaient répété le nom journallement depuis leur enfance, représentait à leurs yeux ce qu'il y avait de plus grand dans le monde civilisé, et si le séjour dans cette ville, pendant tant de siècles capitale du monde païen, puis du monde chrétien, des monuments de laquelle s'échappaient de toutes parts les souvenirs historiques, leur apparaissait comme la réalisation d'un rêve, de quelles vibrations l'âme de Delaborde ne dut-elle pas être agitée à l'idée d'un départ pour Rome, lui qui avait entendu les récits de son père sur qui des voyages répétés en Italie et des séjours prolongés à Rome avaient exercé une forte impression et avaient en grande partie dominé son œuvre de peintre et de critique d'art. Il avait noué en Italie des amitiés que la mort seule rompit. Et pareillement son fils François se lia à Rome avec Élie Berger d'une amitié quasi fraternelle que le développement parallèle de leurs carrières ne fit qu'accroître : ils se retrouvèrent aux Archives nationales, puis à l'École des chartes et enfin à l'Institut.

Les deux années que Delaborde passa en Italie, sans lui avoir fourni le fond de son œuvre historique, eurent une répercussion sur la suite de ses travaux. Ainsi, dans un voyage à Palerme, ayant recueilli des *Chartes de Terre-Sainte provenant de l'abbaye de Notre-Dame de Josphat*, qu'il publia en 1880, il fut amené à s'occuper de l'Orient latin, de telle sorte que plus tard, en 1893, auxiliaire de l'Institut, il fut appelé à collaborer à la publication des *Historiens occidentaux des Croisades*. Et aussi, ayant recherché, copié ou analysé aux archives de Milan et de Florence plus de six cents pièces inédites sur les relations de Ludovic le More et de Charles VIII, il présenta à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres un mémoire, — le mémoire que sont tenus de rédiger les membres de seconde année de l'École française de Rome, — sur les négociations entre ce duc de Milan et le roi de France, ce qui le désigna pour réaliser l'œuvre dont M. le duc de Chaulnes avait formé le projet. De là sortit en 1888 le livre magistral, aussi solidement fondé qu'éloquemment écrit, sur l'*Expédition de Charles VIII en Italie*, tendant à démontrer que cette guerre fut non pas une aventure improvisée, une « guerre de magnificence », mais la conséquence logique de la politique, plusieurs fois séculaire, de nos rois à l'égard des États italiens. Ceux-là

même qui n'ont pas admis cette thèse ont dû admirer l'ampleur de l'information et reconnaître l'exactitude des récits, sans compter que l'apparition de ce livre « a précipité », comme l'a dit M. Hauser, « nos érudits vers les archives de la péninsule et amené de multiples publications de textes et travaux critiques dont la science a profité ».

Cette École de Rome, où Delaborde avait achevé de former son esprit, occupa ses dernières pensées, car tout naturellement lorsqu'il fut question d'élaborer un livre à l'occasion du cinquantenaire de la fondation de l'École, dont il ne verra pas la célébration, ses camarades le prièrent de rédiger l'un des chapitres, auquel il mit la dernière main à la veille du jour où il partit pour un voyage d'où il ne devait pas revenir. Cependant, bien qu'il ait été à plusieurs reprises sollicité de retourner à Rome, il ne voulut, de propos délibéré, jamais revoir cette ville dans la crainte de ternir ses anciennes visions.

A son retour de Rome, Delaborde fut, par arrêté du 12 février 1880, nommé archiviste auxiliaire aux Archives nationales, et titulaire le 27 décembre suivant. Il devint sous-chef de la section historique le 3 avril 1897, et il le resta jusqu'en 1904. Par sa courtoisie et son obligeance, il s'y acquit l'estime et la sympathie, voire l'amitié de ses collègues. Pendant les vingt-cinq ans qu'il passa aux Archives, il remplit ses fonctions avec la conscience qu'il apportait dans l'accomplissement de toutes les tâches qui lui furent déléguées ou qu'il assumait bénévolement. En dehors des recherches que nécessitent les réponses à faire aux demandes de renseignements, des travaux de classement et des inventaires manuscrits, il s'attacha à faire connaître le Trésor des chartes et à préparer la rédaction du tome V des *Layettes*, comprenant des pièces de 632 à 1270, qui composent le supplément du Trésor. Tout d'abord, il voulut se rendre compte de ce qu'était le supplément et, de 1897 à 1908, publia dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* une série d'articles sur les classements et inventaires successifs de ce Trésor, par quoi il préluda à la longue *Étude sur la constitution du Trésor des chartes*, imprimée en tête de ce tome cinquième.

En même temps, il poursuivait ses études sur les sources narratives de l'histoire de France des XIII^e et XIV^e siècles, inaugurées dès 1880 par un compte-rendu critique d'Hermann Brosien, *Wilhelm von Nangis und Primat*, continuées par les *Notes sur Guillaume de Nangis*, et qui ont abouti en 1890, avec son mémoire sur la *Vraie Chronique du Religieux de Saint-Denis*, à la détermination des conditions dans lesquelles ont été écrites les Grandes Chroniques, histoire universelle composée à Saint-Denis par des historiographes officiels, d'abord rédigées en latin, puis traduites en français. C'était là un travail plein de vues nouvelles, qui fit date dans l'œuvre de Delaborde et même dans les travaux sur l'historiographie française.

Alors que Delaborde était à Rome, son attention avait été attirée

sur cinq manuscrits de la Chronique de Guillaume le Breton, conservés dans la bibliothèque du Vatican. Ils provoquèrent de sa part une *Étude sur la chronique en prose de Guillaume le Breton*, parue en 1881. Guillaume le Breton l'avait nécessairement attiré vers l'autre historien de Philippe-Auguste, Rigord. Aussi, en 1884, publia-t-il une *Notice sur les ouvrages et sur la vie de Rigord*. Et dès 1884-1885 il donna dans la collection de la Société de l'Histoire de France une édition des *Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton*.

Ses recherches sur les Joinville, et particulièrement sur Jean, avaient déjà rendu familière à Delaborde la grande figure de saint Louis. En 1888, il avait fait connaître l'*Instruction d'un ambassadeur envoyé par saint Louis à Alexandre IV*, à l'occasion du traité de Paris. Il mit en lumière, mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, la Vie de saint Louis par le confesseur de la reine Marguerite, frère Guillaume de Saint-Pathus, écrite en 1302-1303 à la demande de sa fille Blanche, veuve de l'infant de Castille, Ferdinand ; il montra que ce livre d'édification a été composé, à l'aide de l'enquête de canonisation, d'abord en latin, puis traduit, peut-être par l'auteur même, en français ; c'est ce dernier texte, le seul qui nous soit parvenu, que Delaborde a publié en 1899. Léopold Delisle ayant retrouvé un sermon de Guillaume de Saint-Pathus, véritable panégyrique de saint Louis, Delaborde établit les relations de cet écrit avec la Vie précédente dans un article de la *Bibliothèque de l'École des chartes* en 1902.

La finesse de critique dont il avait témoigné dans l'étude de l'historiographie française du XII^e au XIV^e siècle, l'excellence des éditions d'historiens du moyen âge qu'il avait données, le désignaient pour occuper la chaire d'étude critique des sources de l'histoire de France. Aussi, à la mort d'Auguste Molinier, le Conseil de perfectionnement et les professeurs de l'École des chartes le présentèrent-ils au ministre de l'Instruction publique pour occuper cette chaire, à laquelle il fut nommé par décret du 18 août 1904. Professeur, il s'appliqua et réussit à exposer clairement, suivant un plan bien ordonné et avec l'élégance qu'il mettait en toutes choses, la matière si complexe à laquelle il devait initier les jeunes gens. Les élèves trouvaient auprès de lui les meilleurs conseils, particulièrement pour le choix de leur sujet de thèse. Là encore, il se montra l'homme de devoir. Et comme sa parole était aussi mesurée que son esprit était pondéré, qu'il avait une vue juste des choses, il ne tarda pas à acquérir une grande autorité auprès de ses collègues.

Bien que ses travaux lui eussent depuis longtemps acquis la considération des historiens et qu'il eût été assez jeune, dès le 4 février 1891, élu membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France, il dut attendre jusqu'en avril 1903 pour être nommé chevalier de la Légion d'honneur, puis jusqu'en 1921 pour être promu officier, à l'occasion de la célébration du Centenaire de la fondation de l'École

des chartes. En cette circonstance, qui donc plus que lui méritait d'être distingué et honoré, lui dont l'attachement étroit à l'École ne s'était jamais démenti, s'était traduit silencieusement en actes que je ne saurais révéler sans manquer à sa mémoire et offenser sa délicatesse, et devait s'affirmer de la façon la plus efficace dans l'expression de ses dernières volontés.

Il paraîtrait étrange que, dans le temps même qu'il professait à l'École des chartes la littérature historique du moyen âge, Delaborde eût cessé de produire des mémoires sur ce sujet même, si l'on ne prenait garde que la plus grande partie de son activité fut tournée vers l'élaboration de ce cours dans lequel il devait passer en revue les œuvres des annalistes et des chroniqueurs depuis la fin de l'antiquité jusqu'au xvi^e siècle, et qui l'obligeait à prendre connaissance de tous les ouvrages qui paraissaient sur cet objet. Cependant, il reprit en 1912 la question des *Enseignements de saint Louis*, dont l'authenticité de certains passages avait été mise en doute par Paul Viollet en 1869. Paul Viollet lui répondit. Et je ne puis me défendre de rapporter ici la dernière phrase de cette réponse, tant elle caractérise bien le talent d'écrivain de Delaborde : « Puissé-je quand je me trompe », disait Paul Viollet, « me tromper avec la connaissance parfaite de toutes les sources, la clarté, le charme de l'exposition, qui font, en l'espèce, du comte François Delaborde un savant » si dangereux.

D'ailleurs, le temps que laissent à notre confrère l'enseignement et tous les devoirs qu'il entraîne, tels que l'examen des thèses auquel il apportait tous ses soins, il le consacrait à la préparation du *Recueil des actes de Philippe-Auguste* que, sur la proposition de Léopold Delisle, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres lui avait confié. L'éditeur des biographies de Philippe-Auguste était préparé à cette tâche. Sans doute, le Catalogue que Léopold Delisle avait dressé des actes de ce roi et la masse des copies qu'il avait faites et données à l'Académie rendaient la besogne plus facile à l'éditeur ; mais elles ne le dispensaient ni de rechercher, ni de classer toutes les copies des actes dont les originaux sont perdus, et il lui restait à établir un texte critique. Delaborde ne put que publier le premier volume du recueil, comprenant les actes des quinze premières années du règne, soit 476 pièces sur plus de 2,000. Il les fit précéder d'une introduction où sont établies d'une façon définitive la nature et les relations des registres de Philippe Auguste entre eux. On doit souhaiter que l'Académie des Inscriptions ne laisse pas interrompre une œuvre qui apporte tant et de si précieux documents pour l'histoire du droit français.

Delaborde avait été élu le 4 mai 1917 membre de cette Académie. Il renouait ainsi les liens qui, par son père, l'attachaient à l'Institut. Ce n'était pas seulement, comme pour tant d'autres, le couronnement de toute une vie de labeur, la reconnaissance par ses pairs d'une autorité

acquise au prix de travaux longuement et fructueusement poursuivis, il en ressentit aussi une satisfaction sentimentale, rentrant dans une maison où il avait passé une partie de sa jeunesse, dans un milieu familial où il retrouvait comme confrères quelques-uns des artistes, des hommes de lettres, des savants qui fréquentaient dans le salon de son père. Mais les joies que nous éprouvons ne s'épanouissent pleinement que si nous pouvons les partager avec les êtres qui nous sont les plus chers ; les honneurs que nous recevons n'ont toute leur valeur qu'à condition de les reporter sur ceux qui nous doivent continuer. Or, quand Delaborde devint membre de l'Institut, un seul de ses fils était encore vivant. Président de l'Académie en 1924, alors qu'un triple deuil pesait sur lui, toujours énergique, maître de lui, il s'acquitta de ses fonctions avec une présence d'esprit, un tact et une courtoisie qui lui donnèrent une autorité devant laquelle s'inclinaient tous ses confrères.

Telle a été la vie si belle et si bien remplie du comte François Delaborde. Je n'ai pu en marquer ici que les étapes, et de cette noble figure je n'ai noté que les traits essentiels. Je n'ai pas fait ressortir suffisamment la variété et la nouveauté de son œuvre historique. Puissé-jé, toutefois, avoir en ces quelques pages rendu les sentiments d'amitié, d'estime et d'admiration que la culture de son esprit, sa science si solidement fondée, la rectitude de son jugement, la droiture de son caractère et la fermeté de ses principes ont inspirés à tous ceux qui l'ont connu, et en avoir dit assez, et d'une façon digne de lui, pour apprendre aux générations futures la place considérable qu'a tenue à l'École des chartes un homme dont la vie doit être proposée aux savants et aux Français comme un parfait modèle.

Maurice PROU.

(Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, tome LXXXVIII, 1927)